



2D-DOC

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP THIONVILLE
32 AV DU GENERAL DE GAULLE 40344
57125 THIONVILLE CEDEX



7069-015888-0055-0

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 02 68 785 639 150
Déclarant 2 (C) : 19 91 670 337 314
Référence de l'avis : 23 57 0112905 30
Adresse d'imposition au 01/01/2023 :

3A RUE DU MARECHAL FOCH

57180 TERVILLE

Numéro FIP : 570 02 93 2071647789 3
Numéro de rôle : 016
Date d'établissement : 21/07/2023
Date de mise en recouvrement : 31/07/2023

Identifiant service : 57069

YAVUZ NEVZAT
OU YAVUZ SERVA
3A RUE DU MARECHAL FOCH
57180 TERVILLE

Somme qu'il vous reste à payer

1 184,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier :

25 septembre 2023 :	296,00 €
26 octobre 2023 :	296,00 €
27 novembre 2023 :	296,00 €
27 décembre 2023 :	296,00 €

Compte qui sera débité : FR76 1470 7000 270X XXXX XXX6 412

Identifiant de la banque : CCBPFRPPMTZ

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050020B68G8E639918PAS2A23

Cet échéancier se substitue à la date limite de paiement fixée au
15/09/2023.

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

 **Par téléphone**
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**
auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV
SIP THIONVILLE
SAID THIONVILLE
32 AVENUE DU GEN DE GAULLE
BOITE POSTALE 40344
57125 THIONVILLE CEDEX

Revenu fiscal de référence : 81 717
Nombre de parts : 3,00

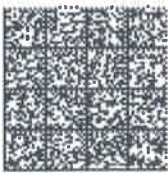
Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2023, de vos revenus 2022. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2022.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Déclarant 1 - Nom de naissance : YAVUZ
Déclarant 2 - Nom de naissance : PACACI



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M		2		
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	

3,00

IMPOT SUR LE REVENU

Détail des revenus	Déclar. 1			Total
Revenus des associés et gérants	14 120			
Déduction 10% ou frais réels.....	- 1 412			
Pensions d'invalidité.....	18 068			
Abattement spécial de 10%.....	- 1 807			
Salaires, pensions, rentes nets	28 969			28 969
BIC professionnels déclarés	11 578			
BIC pro. hors quotient imposables (5).....	12 736			
BIC pro. imposables du foyer, hors quotient				12 736
Revenus perçus par le foyer fiscal				
Revenus fonciers nets.....				42 471
Revenu brut global.....				
CSG déductible				- 2 459
Revenu imposable				
				81 717
Impôt sur les revenus soumis au barème (14)				* 8 347
Impôt avant réductions d'impôt.....				8 347
REDUCTIONS D'IMPOT (15)				
	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction	
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	2	2		
Montant de la réduction d'impôt.....			366	
Total des réductions d'impôt (20)				- 366
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net				7 981

PRELEVEMENTS SOCIAUX

Détail des revenus	CSG - CRDS	PREL SOL
Revenus fonciers nets (45).....	42 471	42 471
BASE IMPOSABLE.....	42 471	42 471
Taux de l'imposition	9,70%	7,50%
Montant de l'imposition.....	4 120	3 185
Total des prélèvements sociaux nets		7 305

Suite en page suivante >>>

>>> Suite de votre avis			
Pour information :			
Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine (49) pris en compte pour l'imposition des revenus perçus en 2023			2 888

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2022 :			
IMPOT SUR LE REVENU			
Impôt sur le revenu 2022 dû (53):			7 981
Retenue à la source prélevée en 2022 par vos verseurs de revenus :		-	1 642
Acomptes prélevés en 2022 sur votre compte bancaire :		-	6 364
Solde d'impôt sur les revenus 2022 :		-	25
PRELEVEMENTS SOCIAUX			
		CSG-CRDS	PSOL
Prélèvements sociaux au taux de 17,2% dus (53):		4 120	3 185
Acomptes prélevés en 2022 sur votre compte bancaire :		- 3 438	- 2 658
Prélèvements sociaux à 17,2% nets :		682	527
Solde des prélèvements sociaux 2022 (53):			1 209
TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER			1 184

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES			
Revenu fiscal de référence (25)			81 717

PLAFOND EPARGNE RETRAITE			
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2023, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2024 est de :			
	Déclar. 1	Déclar. 2	
Plafond total de 2021	14 153	14 153	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020	1 952	1 952	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021	+ 4 114	+ 4 114	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2022	+ 4 114	+ 4 114	
Plafond calculé sur les revenus de 2022	+ 4 114	+ 4 114	
Plafond pour les cotisations versées en 2023	= 14 294	= 14 294	

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2023			
Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou appelez le 0809 401 401			

AUTRES INFORMATIONS			
Taux moyen d'imposition	9,56%		
Il correspond au taux auquel l'ensemble des revenus			
Suite en page suivante >>>			

>>> Suite de votre avis

de votre foyer fiscal déclarés pour 2022 est taxé.
Le taux moyen d'imposition est différent du taux de prélèvement à la source, car ce dernier est calculé hors réductions ou crédits d'impôt et ne tient pas compte de certains revenus, comme les plus-values de cession de valeurs mobilières ou les revenus taxés à taux forfaitaire.

Taux marginal d'imposition..... 30,00%

Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2022 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.